AR PREFECTURE
024-242400752-20180830-2018_4_20-DE
Reçu le 10/09/2018

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 30 aout 2018

2018-4-20

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
Jumilhac le Grand

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
22 août 2018

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 30
Pouvoirs : 7

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Christiane DESPAGES, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGEIX, Alain GARNAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Gilbert CHABAUD,

Absents et excusés : Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Patrick FLEURAT LESSARD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Marc PASCUAL, Jean ROUCHAUD, Lucienne LAUMOND,

Pouvoirs : Nathalie GRANERI (pouvoir à Thérèse CHASSAIN) – Nicolas ROBERTS (pouvoir à Céline DEQUANT) – Patrick FLEURAT-LESSARD (pouvoir à Claude CAMELIAS) – Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD) – Michel REBIERE (pouvoir à Céline BAUDESSON) – Marc PASCUAL (pouvoir à Michel AUGEIX) – Lucienne LAUMOND (pouvoir à Annick MAURUSSANE) -

Mme Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance

Décision modificative n°1 - Budget annexe ZA Négrondes

Cette décision modificative comprend l'intégration des résultats (avec équilibre en section de fonctionnement par une recette de vente de terrains et en section d'investissement par une dépense de travaux).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***VALIDE la Décision Modificative n°1 du Budget annexe ZA Négrondes comme indiqué ci-dessous :***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

Communauté de Communes Périgord-Limousin 24800 THIVIERS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20180830-2018_4_20-DE
Reçu le 10/09/2018

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	145 520.05 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	145 520.05 €	0.00 €	0.00 €
R-7015 : Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 520.05 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 520.05 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	145 520.05 €	0.00 €	145 520.05 €
INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	32 030.08 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	32 030.08 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	32 030.08 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	32 030.08 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	32 030.08 €	0.00 €	32 030.08 €
Total Général		177 550.13 €		177 550.13 €

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 03 septembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication